



**ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE**

Place Lavalette  
38000 GRENOBLE

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011

## ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre trésorier en collaboration avec votre Econome Diocésain. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits significatifs portés dans l'annexe comptable et le changement de méthode appliqué à compter du 01 janvier 2011 relatif aux souscriptions.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- ✓ de la correcte application du changement de méthode comptable présenté dans l'annexe et la présentation qui en est faite ;
- ✓ des principes comptables appliqués, et notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles pour lesquelles la position de l'Association est précisée dans le paragraphe « Méthodes comptables » de l'annexe, et nous sommes assurés de leur correcte application ;
- ✓ des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses ;
- ✓ du contrôle des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques.

### Estimations

Votre association constate des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeur potentielle de certaines valeurs mobilières de placement. Nous nous sommes assurés de la justification de la dotation effectuée au cours de l'exercice et du caractère raisonnable et suffisant des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 31/12.

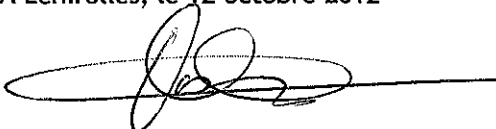
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

A Echirolles, le 12 octobre 2012



BDO Rhône-Alpes  
Représentée par Martine PACCOUD  
Commissaire aux comptes

**ARRETE COMPTES 2011**

**SOMMAIRE PLAQUETTE**

**ORGANISATION ASSOCIATION  
FAITS SIGNIFICATIFS  
CHANGEMENT DE METHODE  
METHODES COMPTABLES**



**BILAN**

**Bilan Actif  
Bilan Passif**

**COMPTE DE RESULTAT**

**Compte de résultat en liste**

**ANNEXES**

**Liste des établissements « consolidés »  
Suivi des immobilisations  
Suivi des amortissements des immobilisations  
Etat des créances et des dettes  
Comptes de régularisation  
Variation des capitaux propres  
Informations complémentaires**

# Modalités d'établissement des comptes de L'Association Diocésaine de Grenoble : Exercice 2011



Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables édictées par la Conférence des Evêques de France ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,

Les documents comptables présentés concernent l'ensemble des « entités » de l'Association Diocésaine de Grenoble, et ce conformément aux nouvelles obligations de présentation des comptes « consolidés », et intègrent les comptes de la curie, les services diocésains et les paroisses.

## Contexte de la présentation des comptes de l'exercice 2011 :

La présentation des comptes de l'association intègre l'ensemble des comptes des structures composant l'association y compris les paroisses.

Dans le cadre d'une information comparative, les tableaux contiennent des données de l'exercice 2010.

## ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables :

**La curie diocésaine** (services « centraux » regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'immobilier
- ADG Personnes, dans laquelle sont traitées les opérations liées au personnel
- ADG Maison diocésaine, dans laquelle sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison
- ADG Pèlerinages, dans laquelle sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages
- ADG Assurances, dans laquelle sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe.
- ADG Cathédrale, dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006
- ADG Caisse des paroisses, dans laquelle sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006

Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de la fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de la direction des services fiscaux de l'Isère dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999. Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés :

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendues aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine
- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAIS 38", bénéficiant du régime de la presse associative
- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine.

#### **Les structures paroissiales**

Il s'agit des comptes des 46 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère.

#### **Les services et mouvements**

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

Annexe « liste des établissements »

### **LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2011**

L'arrêté des comptes de l'exercice 2011 est marqué par les faits suivants :

- legs et successions impactant de manière exceptionnel les comptes pour un montant de 1 488 022 euros
- cessions immobilières impactant de manière notable les postes de produits exceptionnels, dans le cadre d'un arbitrage volontaire sur le patrimoine pour 815 000 euros.
- du fait des cours de bourse au 31/12/11, une provision pour dépréciation des actifs financiers a été passée pour un montant de 1 428 376 euros.
- Correction des apports enregistrés en immobilisations. Lors de la reprise de la maison Saint Avit en 2008, pour un montant net de 110 339 euros par une diminution du Fond de dotation (compte 102 100).
- La paroisses Saint Paul sans Frontière a fusionné avec la Paroisse Christ Roi pour former la Paroisse de la Sainte Famille



## CHANGEMENT DE METHODE

Depuis 2008, les souscriptions et dons faits pour financer des projets immobiliers sont enregistrés au passif du bilan en compte 102 « apports sans droit de reprise » au cours de l'année d'encaissement du don. Pour les souscriptions débutées en 2011 nous changeons de méthode d'enregistrement. Nous enregistrons les souscriptions en utilisant le schéma comptable des Fonds Dédiés. Une fois la souscription clôturée et les travaux réalisés, le produit de la souscription est rapporté au compte de résultat. Il est possible au moment de l'affectation du résultat au cours de l'exercice duquel l'investissement est réalisé, d'affecter la partie du résultat correspondant à l'investissement en réserves pour projet associatif lié à la souscription.

Pour 2011 des souscriptions et dons destinés à financer des projets immobiliers ont été enregistrés au passif du bilan pour un montant de 353 733 euros soit 302 798 euros dans le 102 300 « apport sans droit de reprise » (Souscriptions débutées avant 2011) et 45 271 euros dans le 195 000 « Fonds dédiés » (Souscription débutées en 2011).

## METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **LES IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'un fichier ancien ne reprenant pas souvent la valeur d'origine.

Le règlement CRC2002-10 a été appliqué aux immobilisations entrées dans le patrimoine de l'association postérieurement à l'année 1995, car seules ces immobilisations pouvaient être décomposées à partir d'éléments fiables.

Les immobilisations de la curie sont amorties selon la méthode linéaire prorata temporis. Ce mode d'amortissement est également appliqué aux acquisitions d'immobilisations des paroisses depuis l'exercice 2008.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- logiciels	3 à 7 ans
- matériel informatique	5 à 7 ans
- matériel de bureau	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel divers	5 ans
- mobilier de bureau	15 ans
- toiture et charpente	30 à 50 ans
- installations et agencements	15 ans à 50 ans
- constructions	50 ans à 100 ans
- linge d'église	15 ans



## LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe « état des créances »



## TITRES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'achat. Le calcul des plus ou moins values lors des ventes se fait selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

A la fin de l'exercice, une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles moins-values latentes qui sont déterminées par différence entre le coût d'achat et le cours de bourse au 31 décembre (hors coupons courus pour les titres relevant de la catégorie des obligations).

## PROVISIONS

Les provisions sont destinées à couvrir les risques ou les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas. Au 31/12/2011 aucun risque n'a été identifié.

## DONS ET LEGS

Le traitement comptable prend en considération les différentes étapes de l'entrée dans le patrimoine des biens apportés dès l'acceptation de la libéralité par le conseil d'administration, en distinguant :

- les biens destinés à être cédés,
- les biens destinés à rester de manière durable dans l'association,
- les biens affectés.

### 1/ Biens destinés à être cédés :

Dès la date de l'autorisation administrative, des biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus pour la valeur estimée, nette de frais d'acquisition pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la succession de ces biens, le compte 471 XXX "legs ou donations en cours de réalisation" est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes.

Lors de la réalisation effective du bien, le compte correspondant de produits exceptionnels est crédité du montant exact et définitif de la vente, net de frais de vente ayant grevés le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 471 XXX "legs et donations en cours de réalisation", qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

### 2/ Biens destinés à rester de manière durable dans l'association :

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables mis à disposition de l'association pour la réalisation de son objet social sont considérés comme des apports au fonds associatif.



A partir de l'autorisation administrative, le traitement comptable consiste à enregistrer les biens selon les règles habituelles d'entrée au bilan, selon la catégorie des biens dont il s'agit, avec pour contrepartie un compte de passif (1025XX).

### 3/ Biens affectés :

Les legs et donations enregistrés en produits et affectés par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini ne sont pas forcément employés en totalité en fin d'exercice. Le solde est inscrit dans le compte "fonds dédiés au passif du bilan", en contrepartie d'un compte de charges "engagements à réaliser sur legs et donations affectés"

Les engagements reçus (legs et donations pour lesquels l'autorisation administrative est obtenue) qui n'ont pas fait l'objet de contrepartie en trésorerie (via les comptes 471 XXX) sont présentés en hors bilan.

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il existe les engagements suivants :

- Successions : le montant des successions, ayant fait l'objet d'une acceptation du conseil d'administration de l'association au 31/12/11 et en attente de l'achèvement des formalités et délais d'entrée en possession, est d'environ 1 225 882 euros
- Indemnités « départ en retraite » salariés laïcs de la curie : l'estimation approchée des indemnités de départ à la retraite des salariés est de 33 879 euros (salaires et charges, dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative des salariés à 65 ans avec un taux de charge de 40%, d'une augmentation des salaires de 2,5 % par an, d'un taux de rotation de 1 % et d'un taux d'actualisation de 3.5%)
- Le nombre d'heures annuelles relatives à la formation professionnelle (DIF) s'élève pour les salariés laïcs de la Curie à 2483 heures.
- Répartition des effectifs des salariés laïcs de la Curie :

	Femmes	Hommes	Total
Cadre	3	4	7
Non cadre	24	4	28
Total	27	8	35



## BILAN



EXERCICE N : 2011

	ACTIF			
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/11	NET AU 31/12/10
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
- immobilisations incorporelles concessions, brevets, licences,...	253 517	193 242	60 275	103 358
- immobilisations corporelles				
terrains	291 676		291 676	281 676
constructions	18 572 209	5 176 491	13 395 718	12 258 559
installations techniques, matériel	611 891	241 483	370 408	305 099
autres immobilisations corporelles	5 478 372	3 433 365	2 045 007	2 083 009
biens en instance de réalisation	626 449		626 449	851 519
immobilisations corporelles en cours	1 851 241		1 851 241	444 902
- immobilisations financières				
participations et créances rattachées				
autres immobilisations financières	553 170	43 767	509 403	556 066
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 238 525</b>	<b>9 088 347</b>	<b>19 150 177</b>	<b>16 884 188</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
- stocks et en-cours	10 455	7 855	2 600	10 940
- créances				
usagers et comptes rattachés	84 367		84 367	69 390
autres créances	379 580		379 580	186 433
- valeurs mobilières de placement	26 383 247	2 260 707	24 122 540	28 610 935
- disponibilités	7 114 539		7 114 539	3 004 773
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>33 972 189</b>	<b>2 268 562</b>	<b>31 703 627</b>	<b>31 882 470</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
- charges constatées d'avance	62 192		62 192	25 152
<b>TOTAL COMPTES REGULARISATION</b>	<b>62 192</b>	<b>0</b>	<b>62 192</b>	<b>25 152</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>62 272 905</b>	<b>11 356 909</b>	<b>50 915 996</b>	<b>48 791 811</b>

BILAN

EXERCICE N : 2011



PASSIF		
	EXERCICE N 31/12/11	EXERCICE N-1 31/12/10
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
- fonds associatif	24 891 802	24 655 245
fonds associatif sans droit de reprise		
- réserves	20 258 445	19 228 606
réserves statutaires ou contractuelles réserves réglementées autres réserves		
- report à nouveau	1 123 854	737 253
- résultat de l'exercice	1 551 791	1 407 001
- subvention d'investissements	0	0
- provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>47 825 902</b>	<b>46 028 105</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>	0	0
	45 271	0
<b>DETTES</b>		
- emprunts obligataires	884	1 189
- comptes courants et dettes financières diverses	1 467 150	1 466 808
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 978	198 973
- dettes fiscales et sociales	375 019	332 502
personnel personnel dettes provisionnées organismes sociaux état, impôt sur les bénéfices état, taxe sur le chiffre d'affaire autres dettes fiscales et sociales		
- autres dettes	856 258	762 104
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 041 289</b>	<b>2 761 575</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
- produits constatés d'avance	3 533	2 130
<b>TOTAL COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>3 533</b>	<b>2 130</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>50 915 996</b>	<b>48 791 811</b>

## COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE N : 2011

	EXERCICE N 1/1/11 AU 31/12/11	EXERCICE N-1 1/1/10 AU 31/12/10
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Collectes (Denier, Quêtes, Casuel, Dons courants.)	8 720 371	8 699 935
Revenus des activités annexes	863 986	813 162
Subventions reçues	30 569	51 949
Autres produits	302 977	263 912
Reprises sur provisions et transfert de charges	29 782	23 840
Legs et Donations	1 557 602	748 178
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>11 505 286</b>	<b>10 600 175</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats consommés	403 216	513 063
Autres achats externes	3 993 191	3 859 671
Impôts, taxes et versements assimilés	297 899	277 809
Rémunération du personnel et charges sociales	3 308 039	3 245 009
Subventions accordées par l'association	2 024 109	1 955 468
Dotations aux amortissements	808 059	740 294
Autres charges	65 699	27 666
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>10 900 212</b>	<b>10 618 981</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>605 074</b>	<b>18 805</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Reprises sur provision et transferts de charges	8 998	57 369
Intérêts et produits financiers	1 276 460	1 026 851
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 285 457</b>	<b>1 084 220</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 428 376	202 354
Intérêts et charges financières	22 538	40 079
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 450 915</b>	<b>242 433</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>165 457</b>	<b>841 787</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>439 617</b>	<b>822 982</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Cessions éléments actifs	-	-
Cessions éléments actifs	815 000	662 971
Reprises provisions	-	-
Autres produits exceptionnels	613 355	188 319
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 428 355</b>	<b>851 290</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés	0	56 759
Autres charges exceptionnelles	131 012	99 162
Engagement à Réaliser sur Souscription	45 271	-
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>176 283</b>	<b>155 921</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 252 072</b>	<b>695 369</b>
<b>IMPOT SOCIETE TAUX REDUIT</b>	<b>139 897</b>	<b>111 349</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 219 098</b>	<b>12 535 685</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 667 307</b>	<b>11 128 683</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 551 791</b>	<b>1 407 001</b>



A.D.G.  
PERIMETRE ENTITES ADDITIONNEES 2011

Nom de l'établissement comptable	Observations
ADG ASSURANCES	
ADG MAISON ST AVIT	
ADG GAISSIE DES PAROISSES	
ADG CATHEDRALE	
ADG EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC MAISON DIOCESAINE	
ADG FISC PERSONNES	
ADG MAISON DIOCESAINE	
ADG PERSONNES	
ADG PELERINAGES	
AUMONERIE HOPITAL BEAUREPAIRE	
AUMONERIE HOPITAL BOURGOIN JALLIEU	
AUMONERIE HOPITAL NORD	
AUMONERIE SAINT HILAIRE	Fusion avec Rocheplane
AUMONERIE PETITES ROCHES	
AUMONERIE HOPITAL SUD	
AUMONERIE HOPITAL LUCIEN HUSSEL	
AUMONERIE HOPITAL VOIRON	
AUMONERIE PRISON ST QUENTIN FALLAVIER	
AUMONERIE PRISON VARGES	
AUMONERIE COLLEGE BELLEDONNE	
AUMONERIE HAUT GRESIVAUDAN	
AUMONERIE SCOLAIRE LA MURE	
AUMONERIE SCOLAIRE GRAND LEMPS	
AUMONERIE SCOLAIRE MORESTEL	
AUMONERIE PONT DE BEAUVOISIN	
AUMONERIE SCOLAIRE ROUSSILLON	
AUMONERIE SCOLAIRE ST CHEF	
AUMONERIE SCOLAIRE ST THOMAS	
AUMONERIE SCOLAIRE TULLINS	
AUMONERIE SCOLAIRE DE VINAY	
BALAIS ABBATIAL ST ANTOINE	
SANCTUAIRE ND OSIER	
HERMITAGE ESPARRON	
PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	
PAROISSE JEAN XXIII	
PAROISSE SAINTE FAMILLE	
PAROISSE LA STE TRINITE	
PAROISSE ST THOMAS	
PAROISSE ST MATTHIEU DU ST EYNARD	
PAROISSE ST MARTIN DU NERON	
PAROISSE ST MICHEL DU DRAC	
PAROISSE CHARLES DE FOUGAULD	
PAROISSE ST LOUP	
PAROISSE ST PAUL DE LA ROMANCHE	
PAROISSE ST JEAN DE LA CROIX	
PAROISSE LA CROIX DE BELLEDONNE	
PAROISSE ST MARTIN DU MANIVAL	
PAROISSE LA CROIX DE VALCHEVRIERE	
PAROISSE NOTRE DAME D'ESPARRON	
PAROISSE ST BERNARD EN OISANS	
PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD	
PAROISSE ST ELOI	
PAROISSE STS APOETRES	
PAROISSE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS	
PAROISSE ST BRUNO DE CHARTREUSE	
PAROISSE NOTRE DAME DE VOUISE	
PAROISSE NOTRE DAME DE MILIN	
PAROISSE STE MARIE DE BIEVRE LIERS	
PAROISSE ST PAUL DE TOUTES ADRES	
PAROISSE ST PIERRE DES GHAMBARANDS	
PAROISSE ST LUC DU SUD GRESIVAUDAN	
PAROISSE ST JOSEPH DES 2 RIVES	
PAROISSE ST THOMAS DE ROCHEBRUNE	
PAROISSE STE CROIX	
PAROISSE NOTRE DAME DES NOYERAIRES	
PAROISSE ST FRANCOIS D'ASSISE	
PAROISSE ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS	
PAROISSE ST MARTIN DE L'ISLE CREMIEU	
PAROISSE STE BLAINOINE DE BOURBRE	
PAROISSE ST PAUL DES 4 VENTS	
PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX	
PAROISSE STE ANNE	
PAROISSE ST JACQUES DE LA MARCHE	
PAROISSE STE BLANDINE 2 VALLEES	
PAROISSE SANCTUS EN VIENNOIS	
PAROISSE BIENHEUREUSE MERE THERESA	
PAROISSE ST BENOIT PAYS BEAUREPAIRE	
PAROISSE ND SOLICES EN SANNE DOLON	
PAROISSE ST PIERRE PAYS ROUSSILLONNAIS	
CONSEIL DIOCESAIN VIE RELIGIEUSE	
CENTRE ECHANGE PRIERE	
SERVICE COOPERATION MISSIONNAIRE	
SERVICE DELEGUE DIOCESAIN APOSTOLAT LAICS	
SERVICE DIACRES	
SERVICE ESPERER	
SERVICE PASTORALE FAMILIALE	
SERVICE PASTORALE FUNERAILLES GRENOBLE	
SERVICE GROUPE RELATIONS MUSULMANS	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE TOUT HANDICAP	
SERVICE MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE	
SERVICE PASTORALE DES JEUNES	
SERVICE JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE	Non Additionné à partir de 2011
SERVICES PASTORALE DES MIGRANTS	
SERVICE OECUMENISME RELATIONS	
SERVICE MISSION OUVRIERE	
SERVICE PAST SACRIMENTELLE LITURGIQUE (PSL)	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE SANTE SOCIALE	
SERVICE MISSION RURALE	
SERVICE DIOCESAIN CATECHESE CATECHUMENAT (SDCC)	
SERVICE DES VOCATIONS	
SERVICE PASTORALE SECTES NOUVELLES CROYANCES	
SERVICE DIOCESAIN FORMATION	
SERVICE INCROYANCE ET FOI	
SERVICE DE LA SOURCE	
SERVICE COOPERATION MISS SOLIDARITE VIETNAM	
SERVICE MAISON GUILAUME VAN HORRICK	CREATION 2011



EXERCICE : 2011

## SUIVI IMMOBILISATIONS

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, apports, création virements : augmentation	Cessions, mises hors service, virements : diminution	Aug/Dim Poste à poste	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
logiciels	253 517				253 517
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
terrains	281 676	10 000	0	0	291 676
constructions sur sol propre	16 987 583	1 694 347	0	-109 721	18 572 209
construction sur sol d'autrui	65 248	21 625	0	0	86 873
installations générales, agencements*	4 621 246	250 566	254 122	22 667	4 640 357
matériel, mobilier et outillage	432 890	102 856	9 270	663	527 138
matériel de transport	25 755	0	0	0	25 755
matériel de bureau et informatique	736 863	84 956	13 392	1 711	810 139
<b>Biens en instance de réalisation</b>					
biens des successions	851 519	3 500	228 570	0	626 449
<b>Travaux en cours</b>	444 902	1 335 671	14 013	84 680	1 851 241
<b>Total 1</b>	<b>24 701 199</b>	<b>3 503 522</b>	<b>519 367</b>	<b>0</b>	<b>27 685 354</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
titres immobilisés **	498 764				498 764
prêts, cautions et avances	69 862	17 415	32 871		54 406
<b>Total 2</b>	<b>568 626</b>	<b>17 415</b>	<b>32 871</b>	<b>0</b>	<b>553 170</b>
<b>TOTAL GENERAL 1+2</b>	<b>25 269 826</b>	<b>3 520 937</b>	<b>552 238</b>	<b>0</b>	<b>28 238 526</b>



EXERCICE : 2011

**SUIVI AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	MONTANT AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations : dotations exercice	Augmentations : virements de poste à poste	Diminutions : cession, mise au rébut, virement poste à poste	MONTANT AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
logiciels	150 159	43 083	0	0	193 242
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
constructions sur sol propre	4 122 659	278 469	0	1 989	4 399 139
construction sur sol d'autrui	26 099	6 602	2 846	0	35 547
installations générales, agencements	3 505 423	339 628	33 582	149 557	3 729 077
matériel, mobilier et outillage	282 384	71 452	8 067	20 637	341 266
matériel de transport	18 318	3 951	0	0	22 269
matériel de bureau et informatique	268 036	64 943	2 119	11 057	324 040
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 373 078</b>	<b>808 128</b>	<b>46 614</b>	<b>183 240</b>	<b>9 044 580</b>



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
<b>Actif immobilisé</b>			
- prêts, caution	54 406	26 961	27 446
<b>Actif circulant</b>			
- usagers et clients	84 367	84 367	
- personnel et comptes rattachés	29 680	29 680	
- taxe sur la valeur ajoutée	347	347	
- autres impôts et taxes	2 863	2 863	
- débiteurs divers	346 690	346 690	
- charges constatées d'avance	62 192	62 192	
<b>TOTAL</b>	<b>580 546</b>	<b>553 100</b>	<b>27 446</b>

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
- emprunts obligataires	884		884
- emprunts et dettes financières diverses **	1 467 150	1 909	1 465 241
- fournisseurs et dettes rattachés	341 978	341 978	
- usagers et clients créiteurs			
- personnel et comptes rattachés	76 086	76 086	
- sécurité sociale et autres organismes	135 415	135 415	
- impôts sociétés	141 574	141 574	
- taxe sur la valeur ajoutée	7 928	7 928	
- autres impôt et taxes	14 016	14 016	
- autres dettes	856 258	856 258	
- produits constatés d'avance	3 533	3 533	
<b>TOTAL</b>	<b>3 044 823</b>	<b>1 578 696</b>	<b>1 466 125</b>

\*\* dont fonds en gestion SCI MEYLAN / ADG CTM suite vente séminaire, portefeuille à l'actif à moins d'1 an : concours bancaires courants





EXERCICE : 2011

**COMPTES DE REGULARISATIONS**

<b>REGULARISATIONS : ACTIF</b>	
- charges constatées d'avance	62 192
<b>TOTAL</b>	<b>62 192</b>

<b>REGULARISATIONS : PASSIF</b>	
- détail des produits constatés d'avance	3 533
<b>TOTAL</b>	<b>3 533</b>



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS RESULTAT 2011

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	POSTE A POSTE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds dotation	24 655 245	612 617	365 778	10 282	24 891 802
Fonds Dotation					
Incorporation fonds dotation Dons et legs		189 600	228 216		
Souscription 2011		302 798			
Transfert Bien Immobilier- AEP Moidieu		100 000			
Apport Saint Avit			110 339		
Régularisation Diverses		20 219	27 223	10 282	
Réserves	19 228 606	1 035 128		5 289	20 258 445
réserves					
affectation résultats établissements 2010		1 035 128		5 289	
réaffectation compte à compte					
Report à nouveau	737 253	522 910	151 871	15 571	1 123 864
reports à nouveau					
affectation résultats établissements 2010		522 684	151 832		
réaffectation compte à compte		226	39	15 571	
<b>Total</b>	<b>44 621 104</b>	<b>2 170 655</b>	<b>517 649</b>		<b>46 274 111</b>

DETAIL AFFECTATION RESULTAT 2010 SELON LES ETABLISSEMENTS

Résultat	1 407 001	
Sans incidence sur les Fonds Propres	-1 021	
Résultat affectable	1 405 980	
Fond dotation sans droit de reprise		
Réserves	1 035 128	
Report à nouveau déficits	357 170	-148 880
Report à nouveau excédents	165 514	-4 952
Total général	1 567 812	-151 832



Association Diocésaine de Grenoble

EXERCICE: 2011

**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Plus Value sur cession d'immobilisation	815 000
Produits sur exercices antérieurs	84 495
Autres Produits	483 588
Produit de Souscription	45 271
<b>TOTAL</b>	<b>1 428 355</b>

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charge sur cession d'immobilisation	0
Charges sur exercice antérieur	59 573
Autres Charges	71 438
Engagement à Réaliser sur Souscription	45 271
<b>TOTAL</b>	<b>176 283</b>

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 252 072</b>
------------------------------	------------------



EXERCICE : 2011

**SUIVI DES PROVISIONS**

PROVISION POUR DEPRECIATION	N-1	DOTATION	REPRISE	2011
SUR TITRES IMMOBILISES	12 560	31 207	0	43 767
SUR ACTIFS CIRCULANT	880 390	1 397 169	8 998	2 268 561
<b>TOTAL</b>	<b>892 950</b>	<b>1 428 376</b>	<b>8 998</b>	<b>2 312 328</b>

EXERCICE : 2011

**SUIVI DES FONDS DEDIES**

	N-1	Augmentation	Réalisation	2011
FONDS DEDIES	0	45 271		45 271
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>45 271</b>	<b>0</b>	<b>45 271</b>



EXERCICE : 2011

DETAIL ORIGINE IMPOT SOCIETE 2011	
<b>Impôt sur les ressources courantes</b>	
- impôt sur les revenus fonciers	112 820
- impôt sur les revenus placements financier	24 533
<b>TOTAL</b>	<b>137 353</b>

REMUNERATIONS MANDATAIRES SOCIAUX ( ou assimilés ) MONTANT BRUT	
<b>TOTAL</b>	<b>61 545</b>

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>37 196</b>

